

CR REUNION DE QUARTIER BAJOLET ALOUETTERIE DU 21 JUIN 2014

3 personnes présentes : Mme Laflamme, Mme Teyssedou, Mme Chabaudie

7 élus présents : Mme M Chabrier, Mme Langlet-Odienne, Mme Renault, Mr Vyncke, Mr Audonneau, Mr Robert, Mr Lemerau.

L'objectif des réunions de quartier est d'être en lien direct avec les habitants, d'échanger sur les problématiques du hameau, de réfléchir à la mise en place d'animations, de faire participer le hameau à la vie de la commune.

Des référents de quartier sont proposés afin de faire le relai entre le hameau et les élus et d'inciter les habitants à venir nous rencontrer lors des prochaines réunions : Madame Teyssedou et Madame Chabaudie sont volontaires.

Les sujets abordés :

- manque d'information sur les réunions de quartier : affichage, fléchage, site Internet : bien préciser les lieux de rdv
- Manque de trottoirs (notamment pour remonter vers l'Alouetterie)
- Vitesse excessive malgré la mise en place de dos d'âne : en repositionner un au niveau de la rue de l'Alouetterie ? Les camions d'ECT (sortie de carrière) : prévoir des contrôles de gendarmerie
- Rythmes scolaires : il est re précisé que ce n'est pas la mairie qui décide des modifications de horaires mais le directeur de l'académie en fonction des propositions faites par les écoles et la municipalité. Ce qui a été retenu pour Forges :
 - du lundi au vendredi sauf le mercredi : 9h-12h/13h45-16h
 - mercredi 9h-12h (pas de cantine) et le centre de loisirs
- Plusieurs mails envoyés en mairie sont restés sans réponse ; il est indiqué que des adresses mails spécifiques en fonction des sujets ont été créées (voir le site internet) ; écrire plutôt sur ces adresses pour avoir des réponses plus rapides.
- Arrêts de bus : très dangereux : même si des actions ont été mises en place (bandes repeintes...), les arrêts restent très dangereux notamment pendant les périodes de fort trafic (stationnement, pas d'abribus : les enfants sont sur la route, trafic à l'arrivée des cars...) ; proposition de le décaler d'une vingtaine de mètres ? Par ailleurs, un arrêt de bus a été créé il y a plusieurs années qui n'a pas servi car les transporteurs n'ont pas été informés. Le supprimer ? Il est précisé qu'un enfant de maternelle l'utilise actuellement.
- Fauchage : retard. La société mandatée a effectivement pris beaucoup de retard sur son planning. A noter : le fauchage a eu lieu la veille à Bajolet ; quelques endroits oubliés. La mairie se déplacera pour les noter et fera le nécessaire. La hauteur des tontes n'a pas été respectée.
- Sous le pont : en période de forte pluie notamment, l'eau stagne (drainant boue, cailloux...) et créant des inondations dans les terrains les plus proches ; les voitures sont obligées de se déporter. Demander à ECT de faire l'entretien : curage des fossés et des réseaux notamment des pluviales etc...
- Prévoir un bateau pour la sortie de l'accès aux conteneurs.
- Voirie : nids de poule (routes Neuve et de Machery notamment), nettoyage des rues et des panneaux...
- Elagage : au niveau de la commune pas de problème. En revanche, certains habitants ne le font pas (pour info : une information à ce sujet a été faite dans la newsletter du mois de juin (Le P'tite Forgeoise)),
- Quel programme de sécurité : ce sujet sera abordé lors d'une prochaine réunion de quartier,

- Stationnement des camions ECT aux abords de la carrière et sous le pont abîmant ainsi les bas cotés en terre ou en stabilisé
- chantier : défaut d'affichage de l'autorisation : à vérifier
- Impôts locaux : les impôts seraient les mêmes que ceux du centre bourg alors qu'ils ont le TGV, l'autoroute, la carrière, la zone d'activités : est-ce exact? À vérifier auprès du centre des impôts pour savoir si les valeurs locatives sont à la baisse en raison de ces contraintes qui n'existent pas dans les autres hameaux ou dans le bourg. Il est proposé à Mme Chabaudie et Mme Teyssedou de faire partie de la commission communale des impôts directs de la commune (suppléantes).
- Conteneurs : la co propriété de la route de Machery ne se mettra pas en adéquation avec la demande du Sictom de normaliser les bacs d'ordure ménagère. Il faut d'abord que le SICTOM précise quels containers ne sont pas aux normes ? Ce n'est pas aux habitants de payer pour cela (taxe d'ordures ménagères payée pour cela). Information est donnée de la création d'une adresse mail spécifique concernant les problèmes de déchets : dechets@forges-les-bains.fr ; nous mettre en copie de toutes les demandes et des réponses faites afin de pouvoir faire des statistiques et de juger de la qualité des réponses. Un problème est signalé : la co propriété ne trie pas ou très mal : le syndic demande de faire un courrier de rappel par le Sictom ?
- Les décorations de Noël ne fonctionnent pas : à vérifier avant de les poser cette année.
- A l'angle de la rue des Clos à Bajolet lors des fortes pluies des gravats arrivent sur la route, des travaux sont à faire pour traiter le sujet.